

Image not found or type unknown



Qu'est-ce que le prêt étudiant garanti par l'État ?

Question / réponse publié le **03/09/2024**, vu **290 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Qu'est-ce que le prêt étudiant garanti par l'État ? Attention, le nombre de prêts est limité donc il faut s'y prendre sans tarder!

Vous avez moins de 28 ans et vous souhaitez financer vos études supérieures ? Il est possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'un prêt étudiant garanti par l'État. Quel est le montant de ce crédit ? Comment l'obtenir ? On répond à vos questions.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/pre-etudiant-garanti-etat>